



Direction générale des Services  
Mission Alliance des Territoires et  
Contractualisations

Décision n° 2026-42

Objet : Mise en œuvre de plan d'action de la politique publique Nature et Biodiversité de Nantes Métropole – Signature de la Convention FEDER avec le Conseil régional des Pays de la Loire

Réf. : 7.5.1

## Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 14.2.5) portant délégation du Conseil à la Présidente pour solliciter des subventions non liées à une opération de travaux ou des subventions liées à une opération de travaux si une telle demande ne figure pas dans la délibération d'approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération,

Vu la délibération n°2023-09 du Conseil Métropolitain 10 février 2023 approuvant les orientations stratégiques et actions opérationnelles pour la reconquête de la biodiversité

Considérant qu'une demande de subvention a été déposée le 23 juillet 2025 sur la plateforme du Conseil régional des Pays de la Loire.

Considérant qu'à ce titre, il convient de signer la convention octroyant une subvention d'un montant prévisionnel de 1 693 425,15 €, auprès du Conseil régional des Pays de la Loire pour le cofinancement des postes affectés à sa mise en œuvre,

### Décide

Article 1 : d'autoriser Mme La Présidente à signer la convention attributive d'une aide européenne FEDER de 1 693 425,15 € pour la Mise en œuvre de plan d'action de la politique publique Nature et Biodiversité de Nantes Métropole avec le Conseil régional des Pays de la Loire

Article 2 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

*Mise en ligne le :*  
*30 JAN. 2026*

La Présidente

Johanna ROLLAND

A blue ink signature of Johanna Rolland, which appears to read "J. Rolland".

*28 JAN 26*

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20260128-2026\_42DEC-AU  
Date de télétransmission : 30/01/2026  
Date de réception préfecture : 30/01/2026

1